Ressources et Compétences en Eco-Sécurité®

Mesures prises ou prévues dans le cadre du DU Chapitre risque routier

1 - Mesures visant à diminuer l'exposition au risque routier en limitant le déplacement des salariés

Mise à disposition d'un restaurant d'entreprise ou d'un local permettant la prise des repas sur le lieux de travail	
Possibilité de travail à domicile (% de personnes concernées)	
Aménagement des horaires de travail pour limiter les allers-retours.	
Mesure permettant d'éviter les heures de pointes de circulation	
Formation d'une personne relais capable de mettre en œuvre la démarche de prévention du risque trajet	
Prise en compte de géolocalisation de l'entreprise par rapport à l'accès aux transports en communs	

2- Évaluation des risques liés aux déplacements qui ne peuvent être évités

Un état des lieux des déplacements routiers a-t-il été effectué ?	☐ Oui ☐Non / Commentaires : …… …… ……
Une analyse des accidents de trajet a-t-elle été réalisée ?	☐ Oui ☐Non / Commentaires : …… …… ……

Différentes analyses réalisées ?	Covoiturage	Garderie	Parc des véhicules des salariés	Circulation aux abords de l'entreprise	Points noirs recensés sur le trajet des salariés
	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
	Commentaires : …… …… …… …… …… …… …… ……				